



## SECTION 1 • IDENTIFICATION DU PRODUIT

<b>APPELLATION COMMERCIALE</b>	<b>AGENT DE DÉMOULAGE EN AÉROSOL</b>
<b>NUMÉRO DE PRODUIT ANAMET</b>	<b>230-19</b>

**APPELLATION CHIMIQUE**

<b>FABRICANT / FOURNISSEUR</b>	ANAMET
<b>ADRESSE</b>	C.P. 538 BOUCHERVILLE, QUÉBEC, J4B 6Y2
<b>NUMÉRO DE TÉLÉPHONE</b>	(450) 646-1290
<b>TÉLÉPHONE D'URGENCE</b>	CANUTEC (613)-996-6666

## SECTION II • COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTES

Caractérisation chimique. Description	Numéro CAS	%	OSHA PEL (mg/m <sup>3</sup> )	ACGIH TLV (mg/m <sup>3</sup> )
Normal heptane.	142-82-5	40-70	400	500
Spiritueux minéraux inodores.	64742-47-8	1-5	100	100
Silicium	Non disponible.	5-10	Non disponible.	Non disponible.
Propane	74-98-6	10-30	Non disponible.	Non disponible.
Isobutane	75-28-5	7-13	Non disponible.	Non disponible.

**NOTE:** Les ingrédients sont listés dans l'inventaire TSCA des substances chimiques. Ceux qui ne sont pas identifiés, sont jugés non-dangereux.

## SECTION III • CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Point d'ébullition en °C</b>	92 °C (197.6°F)	<b>Pression de vapeur (mm Hg)</b>	36.63 mm of Hg @ 20°C (68°F)
<b>Point de fusion en °C</b>	Non applicable.	<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	3.45
<b>Densité (Eau = 1)</b>	0.700-0.720 @ 20°C (68°F)	<b>Taux d'évaporation (Acétate de butyle= 1)</b>	4.5
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Insoluble.		
<b>Aspect et odeur</b>	Clair, sans couleur / Hydrocarbure		



**SECTION IV • FEU / RISQUE D'EXPLOSION**

<b>Point d'ignition</b>	La plus petite valeur connue (tasse fermée): -4 °C.			
<b>Limites d'inflammabilité</b>	<b>LEL</b>	1.0%	<b>UEL</b>	6.7%
<b>Extincteurs</b>	<p><u>Petits feux</u> : Utiliser les extincteurs <b>secs</b>, CO<sub>2</sub>, mousse.</p> <p><u>Gros feux</u> : Utiliser la mousse ou l'eau brumeuse.</p> <p>Rafraichir les contenants des navires avec jet d'eau afin de prévenir l'accumulation de pression, d'allumage automatique ou d'explosion. Éviter de propager la combustion liquide avec de l'eau utilisée pour contenants cool.</p>			
<b>Procédures spéciales d'extinction</b>	Utiliser un équipement de respiration autonome (SCBA).			
<b>Feux spéciaux et risques d'explosion</b>	<p>Monoxyde et dioxyde de carbone, dioxyde de silicone, formaldéhyde en traces et autres gaz irritants.</p> <p>Protéger des impacts et des décharges statiques les bombes aérosols. Le produit pulvérisé peut être sensible aux décharges statiques à cause de son agent propulsant inflammable ainsi qu'aux concentrations inflammables du produit lui-même.</p> <p>Les vapeurs du produit peuvent former un mélange inflammable/explosif avec l'air dans les endroits restreints et selon les conditions suivantes : les vapeurs se tiennent entre les limites d'inflammabilité (1.0% à 6.7%) et le tout se trouve en présence d'une source d'ignition.</p> <p><u>NE PAS exposer des bombes aérosols aux flammes, à la chaleur ou sources d'ignition. Le contenant peut exploser lorsque chauffé.</u></p>			

**SECTION V • RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité</b>	Stable.
<b>Incompatibilité</b>	Éviter les agents oxydants, les acides et les alcalis puissants.
<b>Produits dangereux de décomposition</b>	Monoxyde et dioxyde de carbone, dioxyde de silicone, formaldéhyde en traces et autres gaz irritants.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Ne devraient pas survenir.



**SECTION VI • PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES**

**A – PREMIERS SOINS**

<b>Yeux</b>	Rincer avec de l'eau propre en gardant les paupières ouvertes pour au moins 15 minutes. Obtenir une assistance médicale. Si l'irritation persiste, contacter un médecin.
<b>Peau</b>	Laver immédiatement et en profondeur les régions affectées avec de l'eau et du savon. Si des symptômes persistent, consulter un médecin. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
<b>Inhalation</b>	Transporter le patient à l'air frais hors de la zone d'exposition. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la respiration arrête, donner la respiration artificielle. Obtenir immédiatement une assistance médicale.
<b>Ingestion</b>	Si avaler, appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison. <b>NE PAS</b> faire vomir. L'aspiration du matériel régurgité dans les poumons peut causer une pneumonite chimique entraînant la mort.

**B – INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

**VOIES D'ACCÈS PRINCIPALES:** Inhalation, Ingestion, la peau et les yeux.

**• EXPOSITION À COURT TERME**

<b>Yeux</b>	Peut causer de l'irritation, rougeurs des yeux, des larmes.
<b>Peau</b>	Peut irriter, dégraisser, sécher et faire craquer la peau.
<b>Inhalation</b>	L'inhalation excessive des vapeurs peut causer l'irritation des voies respiratoires supérieures et peut aussi produire des effets néfastes sur le système nerveux central. Ces effets peuvent inclure des étourdissements, faiblesse et/ou fatigue généralisé, nausée, maux de tête, pertes de conscience. L'inhalation du produit dans les poumons peut causer une pneumonie chimique pouvant être fatal.
<b>Ingestion</b>	Irritation gastro-intestinale. Les symptômes peuvent inclure des nausées, de la diarrhée et des vomissements. Peut être mortel si ingéré.

**• EXPOSITION À LONG TERME**

<b>Cancérogène</b>	Heptanes contient des traces de benzène basées Basé sur l'évaluation du groupe de travail IARC – il a des risques de cancérogénicité pour les humains.
<b>Effets tératogènes, mutagènes et/ou autres effets sur la reproduction</b>	Non établi. Benzène-mai causé des dommages génétiques héréditaires. Benzène-causes foetotoxicity chez les animaux à des doses qui sont toxiques pour la mère. Ne restreint pas la fertilité.
<b>Sensibilité épidermique</b>	Le contact prolongé et/ou répété peut se résulter par des dermatites.
<b>Sensibilité respiratoire</b>	L'inhalation de façon prolongée et/ou répétée peut causer une pneumonite chimique pouvant être fatal.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ • MSDS



Matériaux synergiques	Non établi.
-----------------------	-------------

## SECTION VII • PRÉCAUTIONS À SUIVRE PROTECTION PERSONNELLE

<b>Vue, visage</b>	Porter des lunettes de protection avec boucliers latéraux.
<b>Protection respiratoire</b>	Éviter de respirer les vapeurs, brumes ou gouttelettes. Sélectionner un des respirateurs approuvé NIOSH selon le niveau de concentration des contaminants aéroportés. Et ceci en accord avec les réglementations OSHA; respirateur (demi masque) pour vapeurs organiques.
<b>Ventilation</b>	Utiliser dans un endroit bien aéré. Fournir une ventilation adéquate pour s'assurer de ne pas dépasser la limite définie d'exposition occupationnelle. Si la ventilation de sortie est inadéquate, utiliser une protection respiratoire appropriée.
<b>Ouïe</b>	Aucun.
<b>HMIS</b>	Santé: 2 Inflammabilité: 4 Réactivité: 0

## SECTION VIII • MESURES PRÉVENTIVES (FUITES ET/OU DÉVERSEMENTS)

<b>Mesures à suivre en cas de fuites ou de déversement</b>	Ventiler et éliminer les sources d'ignition. Garder éloigner des sources de chaleur. Absorber avec des matériaux absorbants secs et inertes. Ramasser dans des contenants appropriés.
<b>Élimination des résidus</b>	Recycler si possible; consulter les agences pertinentes. Ne pas disposer dans les égouts. Lorsque la bombe est vide, appuyer sur la valve pour relâcher toute pression résiduelle et mettre au vidange.

## SECTION IX • MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

<b>Entreposage</b>	Entreposer dans des endroits frais (sous les 50°C (122°F)) et bien ventilés. Garder à l'écart des sources d'ignition (interdiction de fumer), de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Ne pas percer ou incinérer les bombes.
<b>Manutention</b>	Garder à l'écart des sources d'ignition, chaleur. Éviter le contact et l'inhalation des vapeurs, brumes ou gouttelettes. Si avaler, obtenir immédiatement une assistance médicale et monter l'étiquette du produit. Se laver les mains à l'eau et au savon après toute manipulation.
<b>Classification Relative à l'expédition</b>  •DOT• <b>Classes de danger</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dénomination d'exp. DOT:</b> Aérosols.</li> <li>• <b>Dénomination d'exp. TDG/UN:</b> Aérosols.</li> <li>• <b>Numéro UN:</b> UN1950</li> <li>• <b>Classe de danger:</b> 2.1.</li> <li>• <b>Groupe d'emballage:</b> II.</li> <li>• <b>Exemption TDG:</b> Non disponible.</li> <li>• <b>Étiquette:</b> Aérosols.</li> <li>• <b>Classe IATA:</b> 2.1.</li> <li>• <b>Classe IMDG:</b> 2.1.</li> </ul>
<b>HMIS</b>	Santé: 2 Inflammabilité: 4 Réactivité: 0



**SECTION X • INFORMATION RELATIF À L'ÉCOLOGIE**

Impact environnemental et Distribution dans l'environnement	Non disponible.
Persistance et Dégradation	Non disponible.
Toxicité	Non disponible.
Impact des effluents traités	Non disponible.

**SECTION XI • INFORMATION RÉGLEMENTAIRE**

**• RÉGLEMENTATIONS EC:**

TSCA STATUS: Compris dans l'inventaire du contrôle des substances toxiques.  
SARA TITLE III

- Section 302: Aucun.
- Section 311/312: Aigu, Feu, Pression.
- Section 313: Heptane, 142-82-5 40-70%.

STATUS RCRA: F001 (si disposé).

**• RÉGLEMENTATIONS CANADIENNES:**

Classification WHMIS: Aérosol; A, B5, D2B.

Anamet Inc. décline toute garantie exprimée ou implicite quand à la commercialisation du produit au fait qu'il convient à un usage quelconque, en égard du produit ou des renseignements fournis. Toute l'information figurant dans la présente fiche repose sur des données auprès du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Bien que cette information soit présumée exacte, Anamet Inc. ne fait aucune représentation concernant son exactitude ou son intégralité. Comme les modalités d'utilisation du produit ne sont pas du ressort d'Anamet Inc. les utilisateurs ont par conséquent la responsabilité de vérifier si le produit convient à l'usage particulier auquel il est destiné. Ils doivent de plus assumer tous les risques associés à l'utilisation, la manipulation et l'élimination du produit, ainsi que ceux découlant de la publication, de l'utilisation ou de la fiabilité des renseignements présentés dans la présente. Cette information porte uniquement sur le produit faisant l'objet de la présente fiche et ne s'applique pas à son utilisation en combinaison avec d'autres matières ou dans tout autre procédé.



## TERMINOLOGIE

**ACGIH:** American Conference of Governmental Industrial Hygienists

**CAS:** Chemical Abstract Service

**CFR:** Code of Federal Regulations (Transportation in U.S.A.)

**DOT:** Department of Transportation (USA)

**DSL:** Domestic Substance List

**HMIS:** Hazardous material information sheet

**IARC:** International Agency for Research and Cancer

**LC:** Lethal Concentration

**LD:** Lethal Dosage

**MSHA:** Mine Safety and Health Administration (USA)

**NIOSH:** National Institute for Occupational Safety and Health (USA)

**NTP:** National Toxicology Program (U.S.A.)

**OSHA:** Occupational Safety and Health Administration (USA)

**PEL:** Permissible exposure limit.

**STEL:** Short term exposure limit.

**TDG:** Transportation of Dangerous Goods

**TLV:** Threshold limits value.

**TSCA:** Toxic Substances Control Act

**TWA:** Time-weighted average

**USEPA:** United States Environmental Protection Agency

**WHMIS:** Workplace Hazardous Materials Information System